

Présentation de la stratégie Nationale de Développement de l'agroécologie

Enjeux & perspectives d'actions

Communication dans le cadre « **des 10 ans du CNABio** » du 21 au 23 décembre 2022 à Ouagadougou

Adama SAVADOGO, Correspondant national agroécologie

Plan de la présentation :

- I. Chronologie élaboration stratégie AE
- II. Présentation des documents de la stratégie
- III. Présentation du document 1 : analyse diagnostique de la situation
- IV. Présentation du document 2 : stratégie nationale de l'AE sur 5 ans
- V. Présentation du document 3 : plan d'actions triennal : focus budget
- VI. Quels enjeux et perspectives

I. Chronologie élaboration stratégie AE (1/2) : processus participatif et inclusif

Correspondant national AE 01/2020

- Point focal AE dès 2017 suite plaidoyer CNABio
- Participation journées AE de la DyTAES 1/2020
- Atelier échanges AE en mars 2020 au MAAH, rencontres, échanges PACTE...

Elaboration TDR MARAH/PACTE et validé par AFD en 2020

- Arrêté MAAH pour mise en place Comité technique de suivi de la stratégie nationale de développement de l'agro écologie.
- Atelier de cadrage 16/12/2020 - DGPV - PACTE
- Entretiens, bibliographie, analyses des politiques, etc. de 11/2020 à 04/2021 par les consultants
- Dépôt rapport Volume 1 - 4/2021 au PACTE
- 2^{ème} réunion du comité technique de suivi : 14 mai

Atelier validation rapport diagnostic AE, définition et vision AE en 9/2021

- Atelier de concertation des acteurs validation le 23/09/2021 du rapport volume 1 après amendement
- Proposition d'une définition et d'une vision de l'AE à l'horizon 2050 au BF
- Proposition d'un objectif global et impacts attendus pour la stratégie nationale
- Proposition de 5 axes stratégiques et objectifs spécifiques par axe

Chronologie élaboration stratégie AE (2/2)

Rédaction
stratégie AE
2022-2026 et
plan d'actions
triennal -
Oct/Nov 2021

- Stratégie nationale 2022-2026
- Plan d'actions triennal glissant
- Documents déposés fin novembre au PACTE

Ateliers
validation
2022

- Réunion comité de suivi pour validation des 2 documents
- Atelier national de présentation et validation des 2 documents

Prochains
pas

- Adoption de la stratégie AE
- Mobilisation des ressources financières PTF et table ronde des PTF....

II. Présentation des documents de la stratégie

La stratégie nationale est composée de 3 documents :

- ▶ **Volume 1 : « *Analyse diagnostique de la situation de l'agroécologie au Burkina Faso* ».** Document présenté et validé le 23/09/2021 lors d'un atelier de concertation des acteurs sur la définition et la vision de l'agroécologie au Burkina Faso.
- ▶ **Volume 2 : « *Stratégie nationale de développement de l'agroécologie au Burkina Faso* » - 2022-2026.** Document présenté et validé fin avril 2022 lors d'un atelier national
- ▶ **Volume 3 : « *Plan d'actions de développement de l'agroécologie au Burkina Faso* » Triennal glissant (2023-2025).** Document présenté et validé fin avril 2022 lors d'un atelier national

III. Présentation des documents : Volume 1



ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGROÉCOLOGIE AU BURKINA FASO

Volume 1

Analyse diagnostique de la situation de l'agroécologie au Burkina Faso

Consultants :

- Issa Martin BIKIENGA
- Christian LEGAY
- Mamoudou TRAORE
- Laurent LEVARD

Avril 2021



Pour réaliser l'analyse diagnostique de la situation de l'agroécologie au Burkina Faso, des entretiens avec les personnes et structures concernées par l'AE/AB ont été réalisés en 5 groupes :

- ▶ Structures nationales,
- ▶ Organisations professionnelles agricoles,
- ▶ Organisations interafricaines et internationales,
- ▶ Structures agroécologiques,
- ▶ Banques et établissements financiers.

Plus d'une centaine d'acteurs ont été consultés.

Présentation document diagnostique

Les principaux points abordés dans ce document sont :

- ▶ Rappel historique et concept de l'AE;
- ▶ Contexte et justification de l'AE;
- ▶ Processus d'élaboration de la stratégie nationale;
- ▶ Analyse de la place de l'AE dans les documents des politiques publiques
- ▶ Analyse diagnostique de la situation de l'AE :
 - pratiques AE,
 - atouts de l'AE au BF,
 - impacts potentiels de l'AE,
 - facteurs favorables ou défavorables à l'adoption de l'AE,
 - acteurs de l'AE,
 - points de vue des acteurs sur l'AE et leurs attentes,
 - focus sur les jeunes et les femmes.

IV. Présentation des documents : volume 2

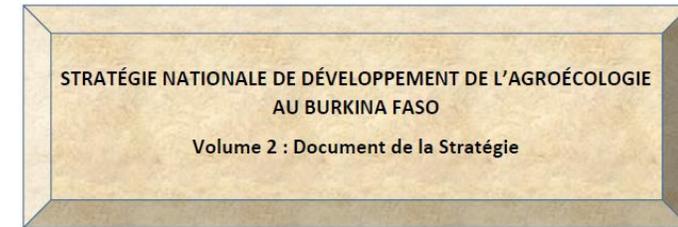
- ▶ **Vision de l'agroécologie au Burkina Faso** : « A l'horizon 2027, l'agroécologie, est motrice d'une production agro-sylvo-pastorale, halieutique et faunique durable, compétitive, respectueuse de l'environnement, de la santé des consommateurs et des valeurs culturelles et résiliente face aux changements climatiques ».

En d'autres termes, la stratégie vise une production durable des agrosystèmes en vue d'augmenter la production et la compétitivité pour une alimentation saine et nutritive pour les populations.

- ▶ **Objectif global** : *Accroître durablement la productivité et la production agro-sylvo-pastorale, halieutique et faunique par l'adoption de pratiques agroécologiques.*

- ▶ **Les impacts attendus de la stratégie 2022 - 2026** :

- ❖ **Impact 1** : la résilience des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux, halieutiques et fauniques est renforcée ;
- ❖ **Impact 2** : l'accroissement durable de la production agro-sylvo-pastorale, halieutique et faunique est assuré ;
- ❖ **Impact 3** : les moyens d'existence et le bien-être social des populations rurales sont améliorés.



Version provisoire

Novembre 2021

Consultants :
- Issa Martin BIKIENGA
- Mamoudou TRAORE
- Christian LEGAY
- Laurent LEVARD

Présentation des documents : volume 2 (suite)

- ▶ **Axe stratégique 1 : amélioration de la gouvernance de l'agroécologie.**
 - ❖ OS1: intégrer l'agroécologie dans les politiques agricoles,
 - ❖ OS2: élaborer et mettre en œuvre des textes favorables à la transition agroécologique,
 - ❖ OS3: faciliter l'accès durable des acteurs de l'agroécologie au foncier rural et à des marchés qui valorisent les produits issus de l'agroécologie,
 - ❖ OS4: améliorer le pilotage, le système de planification et de suivi évaluation et
 - ❖ OS5: élaborer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation de financements stables et durables en faveur de l'agroécologie.

- ▶ **Axe stratégique 2 : mise à l'échelle des pratiques écologiques éprouvées et adaptées dans toutes les régions du Burkina Faso.**
 - ❖ OS 2.1 : Elaborer et mettre en œuvre des projets et programmes d'agroécologie à l'échelle nationale
 - ❖ OS 2.2 : prendre en compte l'agroécologie dans les plans régionaux et les plans locaux de développement
 - ❖ OS 2.3 : vulgariser les pratiques agroécologiques éprouvées sur l'ensemble du territoire national

Présentation des documents : volume 2 (suite)

- ▶ **Axe stratégique 3 : renforcement des capacités des acteurs de l'agroécologie et des agents d'appui-conseil.**
- ❖ OS1: intégrer les modules d'agroécologie dans les curricula de formation,
- ❖ OS 2 : former les agents d'appui-conseil à la vulgarisation des pratiques agroécologiques,
- ❖ OS3 : former les organisations des producteurs/trices à une meilleure connaissance et maîtrise des pratiques agroécologiques
- ❖ OS4: promouvoir la recherche-développement en agroécologie.

IV. Présentation du volume 3 : Budget 2023-2025

- ▶ **LE COUT TOTAL DU PLAN D' ACTIONS EST DE 11 709 860 FCFA.FCFA** pour les trois ans, soit respectivement :
 - ❖ 1 652 620 FCFA pour 2023 ;
 - ❖ 5 050 620 FCFA pour 2024 ;
 - ❖ 5 006 620 FCFA pour 2025.

- ▶ L'essentiel du coût se concentre sur l'axe stratégique 2 pour un montant de 7 210 500 000 FCFA pour les trois ans, suivi de l'axe stratégique 3 pour un montant de 3 001 360 000 FCFA.

Quels enjeux et perspectives ?

Pour les acteurs de l'agroécologie, il s'avère important de :

- ▶ **S'impliquer** en participant activement dans les cadres de concertation au niveau local, régional et national ;
- ▶ **Suivre et évaluer** les actions dans le cadre de la stratégie et plan d'actions aux différents niveaux;
- ▶ **Influencer** les décisions et mener des plaidoyers spécifiques comme accès aux biointrants, réduction des subventions du conventionnel et orientation vers les biointrants, promotion des semences paysannes, soutien à la recherche-action paysanne, etc.;
- ▶ **Partager et capitaliser** les expériences agroécologiques entre les acteurs avec les autorités locales, nationales et régionales;
- ▶ **Collaborer et favoriser les synergies** entre tous les acteurs : services techniques, OP, OSC, chercheurs, institutions financières

L'engagement pris par les acteurs lors de l'adoption le 16/12/2021 de « la charte des acteurs de l'agroécologie » peut contribuer à l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale 2023-2027 et de son plan d'actions 2023-2025



Conseil National de l'Agriculture Biologique

LA CHARTE DES ACTEURS DE L'AGROÉCOLOGIE

PARTENAIRES :



Broederlijk Delen
TOT IEDEREEN MEE IS



Quels enjeux et perspectives ?

► Stratégie de communication :

Une stratégie de communication spécifique à l'agroécologie est à élaborer. Elle doit permettre de favoriser l'appropriation de la stratégie par les acteurs de l'agroécologie, les OP, les partenaires au développement, et les consommateurs.

► Suivi et évaluation :

Un système de suivi-évaluation doit être élaborée et mis en œuvre pour les activités, les effets et impacts. Une évaluation doit se faire en fin du plan d'actions et de la stratégie.

► Mobilisation des ressources :

Afin de mobiliser les ressources, la tenue d'une table ronde des bailleurs de fonds. Les sources des financements seront le budget national, les partenaires bilatéraux traditionnels ou nouveaux, les partenaires multilatéraux ou nouveaux, les fondations internationales, les ONG, etc.

► Perspectives :

Mise en œuvre du plan d'actions de la stratégie AE dès 2023 afin d'amorcer la transition agroécologique à grande échelle.



Quels enjeux et perspectives ?

Le Plan d'actions ne pourra produire les effets attendus que s'il est soutenu par des mesures d'accompagnement efficaces parmi lesquelles il faut citer :

- La prise en compte de l'agroécologie dans la politique nationale de **mécanisation agricole**
- La mise en place du dispositif institutionnel de pilotage et de coordination
- Une **volonté politique** clairement affichée en faveur de l'agroécologie ;
- L'appui aux acteurs de l'agroécologie ;
- Le renforcement de **la cohésion** entre les acteurs de l'agroécologie
- L'appui à la **recherche-développement** dans le domaine de l'agroécologie ;
- La recherche d'un **financement durable** ;
- La prise en compte de l'agroécologie dans les ressources transférées par l'Etat aux **collectivités territoriales** ;
- L'organisation des **marchés**;
- **L'autonomisation des femmes et des jeunes.**



L'agroécologie est la seule alternative pour nourrir sainement et durablement la planète



« Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin ».

Proverbe africain

MERCI POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION

The background features abstract, overlapping geometric shapes in various shades of green, ranging from light lime to dark forest green. These shapes are primarily located on the right side of the frame, creating a modern, layered effect. The rest of the background is plain white.